LE JOURNAL DE

THÉNAC

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE

accueil.mairie@thenac17.fr
www.thenac17.fr

N°9

THÉNAC

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

Esprit village

THÉNAC

Esprit village

Horaires d'ouverture de votre Mairie

- **Lundi : 13h à 17h**
- **Mardi : 9h à 12h et 13h à 17h**
- **Mercredi : 9h à 12h**
- **Jeudi : 9h à 12h**
- **Vendredi : 9h à 12h et 13h à 17h**

Tél. : 05.46.92.63.58 - Fax : 05.92.46.68.45
Adresse courriel: accueil.mairie@thenac17.fr
Facebook : Mairie Thénac 17
Site internet : thenac17.fr
France services : thenac17@france-services.gouv.fr
35, rue de la République - 17460 Thénac

Horaires d'ouverture de votre Médiathèque

- **Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h**
- **Jeudi : 16h à 18h ***
- **Vendredi : 16h à 18h ***
- **Samedi : 10h à 12h et 14h à 18h**

** 14h à 18h pendant les vacances scolaires*
Tél. : 05.46.92.19.99
Adresse courriel : mediatheque@thenac17.fr
Facebook : médiathèque Thénac 17
2, rue de la République - Parc du Château
17460 Thénac

Permanences des élus

- **Sylvie MERCIER**, Maire
  du lundi au samedi sur rendez-vous au 06.75.83.02.45
- **Adjoints** :
  Lundi après-midi : Jean-Pierre BRUNET, *urbanisme*
  Mardi après-midi : Patrick PAYET, *communication et associations*
  Mercredi après-midi : Béatrice RAPET, *budget*
  Jeudi matin : Joëlle DUJARDIN, *action sociale/enfance-jeunesse*
  Vendredi après-midi : Ludovic MOULINEAU, *bâtiments-voiries*

Et sur rendez-vous au 05.46.92.63.58

Directeur de publication : Sylvie MERCIER, Maire de Thénac
Rédaction/Mise en page/Groupe communication
Nelly Muscadet - Jean-Luc Rabannier - Jean-Claude Charpignon
Franck Rocherieu-Rodriguez - Nadine Payet - Patrick Payet
Monique Charpentier - Sandrine Sinou / Médiathèque : Françoise Cochet
Impression : Imprim'Ton ID Gémozac

SOMMAIRE

ÉDITORIAL p.3

INFO MUNICIPALE p.4
- Comptes-rendus C.M.
- Urbanisme
- Bilan des commissions
- France Services
- Rénovation du bâtiment 1954
- Brèves
- Divagation d'animaux
- Ordures ménagères
- Projet jeunes Thénacais
- Mutuelle territoriale

INFO CITOYENNE p.11
- Le SAS : construction d'un four à chaux
- Restauration scolaire
- Projet alimentaire territorial
- A noter
- Restauration scolaire

EXPRESSION DES ELUS MINORITAIRES p.12

LETTRE DE VOS CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX p.13

EN IMAGES p.14

AGENDA p.16

VIE ASSOCIATIVE p.17

NUMÉROS UTILES p.20

ÉDITORIAL

Chères Thénacaises, Chers Thénacais,

C'est avec plaisir que je m'adresse une nouvelle fois à vous.

Après trois années compliquées relatives à l'épidémie COVID, l'année 2022 s'est terminée en apothéose avec le succès des festivités de Noel et le feu d'artifice qui était initialement prévu le 13 Juillet.

Depuis quelques mois, nous faisons face à une forte inflation.

L'augmentation sensible de l'énergie et des produits de première nécessité aura un impact non négligeable sur les budgets des familles et des collectivités. Au niveau municipal, il nous faudra être attentifs et vigilants pour l'élaboration du budget 2023, en raison des augmentations prévisibles en matière de fonctionnement.

La municipalité a abordé les questions d'économie d'énergie pour mettre en place des mesures efficaces mais raisonnées, notamment l'installation progressive d'un nouvel éclairage LED, moins énergivore, sur la commune. J'invite tous les utilisateurs des bâtiments publics à redoubler d'attention dans le respect de l'utilisation des bâtiments et notamment de l'éclairage et du chauffage. Il en va de la responsabilité collective de ne pas gaspiller inutilement pour éviter d'impacter trop fortement nos finances locales.

2023 est aussi le début de nouveaux chantiers en matière de rénovation de bâtiments et de voiries. Les travaux de rénovation du bâtiment 1954 sont en voie de réalisation. Des études pour sécuriser vos déplacements sur la commune sont en cours.

En 2023 la municipalité continuera d'apporter son soutien aux associations sportives, culturelles et maintiendra un fort taux d'investissement, même si nous savons déjà que nos charges de fonctionnement vont très sensiblement augmenter.

Pour 2023, les projets ne manquent pas pour notre jeunesse et nos aînés où l'intergénérationnel trouvera toute sa place. Nous n'oublions pas les plus vulnérables d'entre nous avec les actions du CCAS pour les accompagner dans leurs difficultés quotidiennes.

Le 20 Janvier 2023, nous avons convié les citoyens à un moment de convivialité et de partage pour les vœux de la municipalité. Beaucoup d'administrés ont répondu présents.

Je tiens à remercier tous les agents des différents services municipaux pour leur action au quotidien : ils sont la cheville ouvrière de nos actions. Sans eux, nous ne pourrions pas réaliser nos projets, les différentes tâches journalières et les interventions d'urgence.

Vous le voyez, les projets et les réalisations ne manquent pas.

Fidèles à notre programme, malgré les diverses contraintes administratives ou financières, nous poursuivons notre action municipale toujours fondée sur le bien vivre ensemble.

On ne peut que constater que Thénac est bel et bien en mouvement avec un développement harmonieux de notre commune tout en étant conscient de la situation inflationniste et de l'envolée des prix pouvant perturber ce bel ensemble.

J'aimerais, une nouvelle fois, remercier les élus municipaux qui m'entourent, pour leur action efficace pour faire avancer notre collectivité.

Chers Thénacais, la mission que vous m'avez confiée est passionnante, pour une cause noble, celle de servir.

Je reste à votre disposition, à votre écoute dans l'intérêt de tous.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023, tournée vers le meilleur pour chacun d'entre vous.

Sylvie MERCIER, maire de Thénac

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Vous pouvez consulter l'ordre du jour sur les tableaux d'affichage, la page Facebook, le site de la mairie, ainsi que le compte rendu suite à chaque réunion. Les procès-verbaux sont publics après adoption du conseil municipal. Tous les documents en version papier sont consultables en mairie.

Conseil municipal du 24 octobre 2022

➤La Mairie doit engager des travaux importants sur la commune. Le plus gros dossier porte sur la salle dite « 1954 » pour recevoir notamment le restaurant scolaire et différentes salles. Mais il faut reprendre aussi le dossier des vestiaires du foot et permettre la mise en place d'équipement adapté.

- 1 – Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 22 septembre 2022.
- 2 – Décision modificative n°1/2022 (commune).
- 3 – Présentation des entreprises retenues par la Commission d'Appel d'Offres.
- 4 – Demande de subvention au Département pour le renouvellement du Poteau Extérieur d'Incendie P17444.0003.
- 5 – Demande de subvention au Département et à la FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur) pour l'achat de buts de football.
- 6 – Questions diverses.

Conseil municipal du 21 novembre 2022

➤Le conseil municipal a examiné des questions relatives aux subventions aux associations de la commune. La municipalité est à l'écoute des associations et reste très attentive à leurs besoins afin de permettre la mise en place de manifestations tout au long de l'année. La participation financière de la mairie au profit des enfants de l'école rentre aussi dans nos priorités. Les conseils devaient aussi examiner la pertinence de la demande de la CDA en matière de prise de compétence facultative France Service en lieu et place de la Mairie de SAINTES.

- 1 – Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 24 octobre 2022.
- 2 – Attribution d'une subvention pour la participation au voyage 2023 de l'école de Thénac et mise à disposition de la salle Hélène Neveur pour la soirée du 24/02/2023 organisée pour le financement du voyage.
- 3 – Soutien de la commune de Thénac dans le cadre de la soirée organisée le 19 novembre 2022 dans la salle Hélène Neveur pour l'action "Un avenir pour Kessy".
- 4 – Mise à disposition de la salle Hélène Neveur le samedi 21 janvier 2023 à l'association l'Ecriture Prend le Large pour l'animation de la manifestation "Les nuits de la lecture" en relai avec la médiathèque de Thénac.
- 5 – Convention syndicale technique avec le syndicat départemental de la voirie.
- 6 – Convention de mise à disposition de la salle de motricité de l'école à l'association l'Ecriture Prend le Large pour l'atelier "Théâtre des enfants" tous les lundis soir et à l'association Actions Village pour le 26 novembre 2022.
- 7 – Attribution d'une subvention à la chorale Chœur Athénus pour l'organisation du concert de Noël le 18 décembre 2022 dans le cadre des animations de Noël organisées par la commune de Thénac.
- 8 – Délibération relative à la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Saintes à la prise de compétence France Services dans les quartiers "politique de la ville", nouvelle compétence facultative.
- 9 – Vente des meubles de cuisine du bâtiment 1954 qui ne seront plus utilisés dans les nouveaux locaux.
- 10 – Questions et informations diverses.

Conseil municipal du 16 janvier 2023

- 1 – Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 14 décembre 2022.
- 2 – Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (Budget Commune).
- 3 – Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (Budget Bâtiments Commerciaux).
- 4 – Demande de subvention au Département pour l'enfouissement concerté du réseau TELECOM et SDEER rue de la Paix et autorisation à signer les conventions nécessaires à l'exécution des travaux.
- 5 – Délibération approuvant la prise de participation au capital de la société publique locale (SPL) départementale.

- 6 – Délibération portant désignation d'un représentant au sein de l'assemblée générale et un représentant au sein de l'assemblée spéciale de la société publique locale (SPL) départementale.
- 7 – Délibération accordant l'accès de la salle Hélène Neveur aux assistantes maternelles de la commune de Thénac selon un planning défini.
- 8 – Demande de subvention au fonds énergies du département pour le remplacement du silo à granulés.
- 9 – Délibération autorisant la signature du contrat d'architecte dans le cadre de la régularisation administrative du dossier d'extension des vestiaires du foot réalisé en 2019.
- 10 – Recrutement d'un agent en contrat à durée déterminée aux ateliers municipaux.
- 11 – Proposition d'engagement pour la réalisation du projet Thénac-Kansas City Metro à l'attention des jeunes thénacais.
- 12 – Occupation de la salle Hélène Neveur par l'association EP2L pour l'organisation de l'animation dans le cadre de la manifestation nationale « Les nuits de la lecture ».
- 13 – Délibération pour une participation exceptionnelle au financement dans l'organisation du « prix littéraire » en partenariat avec la commune de Saint-Georges-des-Coteaux lors du festival littéraire organisé à Thénac en mars 2023.
- 14 – Présentation des trois estimations de l'appartement situé 3 rue de la Paix suite à la décision de mise en vente de ce logement par délibération du 22/09/2022.
- 15 – Achat d'un tracteur et matériel de voirie – présentation des devis.
- 16 – Questions et informations diverses.

URBANISME

Le 14 décembre 2021, les élus communautaires ont voté favorablement à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (**PLUi**), qui remplacera celui actuellement en vigueur. L'élaboration du PLUi de l'Agglomération de Saintes durera environ 4 ans.

Un élu de chacune des 36 communes participe à un comité de pilotage qui suit la construction du projet et valide les différents choix stratégiques.

Un bureau d'études a été recruté à l'été 2022 pour accompagner les élus de l'Agglomération de Saintes dans son élaboration.

Depuis septembre 2022, les élus travaillent avec le bureau d'études sur un diagnostic du territoire qui consiste à recenser les principales caractéristiques dans plusieurs domaines : démographie, habitat, économie, mobilité, paysages... La partie agricole du diagnostic a été confiée à la Chambre d'agriculture de Charente-Maritime. **Ce diagnostic aboutira à la fin du premier trimestre 2023.**

Les habitants du territoire seront conviés à des réunions publiques à plusieurs moments de la procédure d'élaboration du PLUi, notamment à la fin du 1er semestre 2024.

Une page PLUi est accessible sur le site internet de l'Agglomération de Saintes, alimentée au fur et à mesure de l'avancée de l'étude.

Des dossiers de concertation sont également disponibles dans chacune des 36 communes de la CDA et au siège de la CDA.

Depuis le début de l'étude, les habitants peuvent transmettre leurs remarques ou observations via :

- **Le registre dématérialisé** accessible depuis la page PLUi du site internet de la CDA
- **Les registres papiers** disponibles dans chaque mairie des communes de la CDA et au siège de la CDA
- **Par courrier** à l'attention du Président de la Communauté d'Agglomération, 12 bld Guillet Maillet 17100 SAINTES

+ d'infos sur : www.agglo-saintes.fr> Les Projets > Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

BILAN DES COMMISSIONS

Les membres de la commission **Environnement** se sont rencontrés le 12 mai 2022. Une déchetterie **nouvelle génération** doit s'implanter sur la route de Chermignac, à proximité du silo Océalia, avec l'objectif d'une mise en service en **2026**. De nombreuses pistes de travail ont émergé et sont à l'étude (poulailler participatif, broyage des déchets verts,…). **L'expérimentation sur le tri des biodéchets se met en place (voir page 9).**

La réunion de la commission **Valorisation du patrimoine** s'est tenue le 28 novembre 2022 avec pour objectif d'engager une réflexion et des actions pour la mise en valeur du patrimoine matériel de la commune. Il a été décidé d'engager un travail pour la mise en place d'un **parcours TERRA AVENTURA** et contact va être pris avec **Mr Patrick ROBIN**, président du Comité Départemental des courses d'orientation. Les sites remarquables de la commune vont également faire l'objet d'une **mise en valeur**, à commencer par le **site des Arènes**. **Des panneaux d'information devront être prévus au budget 2023**. La prochaine réunion de la commission est fixée au mois de février.

La commission **Revitalisation du centre bourg** s'est quant à elle réunie le 5 décembre dernier. Une vaste étude est lancée afin de redynamiser ce cœur de village et optimiser l'offre de services aux habitants (stationnements, commerces, pôle santé). Le **CAUE 17** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente-Maritime) a été sollicité, et plus particulièrement **Mme Plaire**, afin d'organiser des ateliers de travail.

N'hésitez pas à contacter la mairie si vous souhaitez rejoindre ces commissions extramunicipales.

FRANCE SERVICES

Ouvert depuis le 1er août, votre France Services Thénac propose un accompagnement dans vos démarches du quotidien auprès de différents organismes (**Pôle Emploi**, **les Finances Publiques**, la **CAF**, la **CARSAT**, la **MSA**, **la Poste**, **ANTS**, le **Défenseur des Droits**, la **CPAM**).

Depuis peu, de nouveaux partenariats se sont mis en place, avec la **RESE 17** et la **CNSA** (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie des personnes âgées).

De nouvelles accessibilités sont également disponibles pour effectuer votre déclaration de revenus auprès des impôts ou encore faire vos demandes de chèque énergie, fioul, bois et carburant.

En effet, **depuis le 16 janvier et jusqu'au 28 février**, il vous est possible, si votre revenu fiscal de référence de 2021 est inférieur à 14 700 €, de solliciter le versement de l'aide "carburant" (100 €), si vous utilisez votre véhicule pour vous rendre à votre travail.

Il vous suffit dans un premier temps de vous rendre sur le site suivant, **impots.gouv.fr**, de remplir le formulaire dédié en indiquant votre **état civil** et **numéro fiscal**, votre **immatriculation** et **numéro de carte grise du véhicule utilisé**, ainsi qu'un engagement sur l'honneur.

N° national :

0 806 000 229

(service gratuit + coût de l'appel), du **lundi au vendredi de 8h30 à 19h00**.

Pour toutes informations ou difficultés, votre réseau France Services se mobilise pour vous venir en aide.

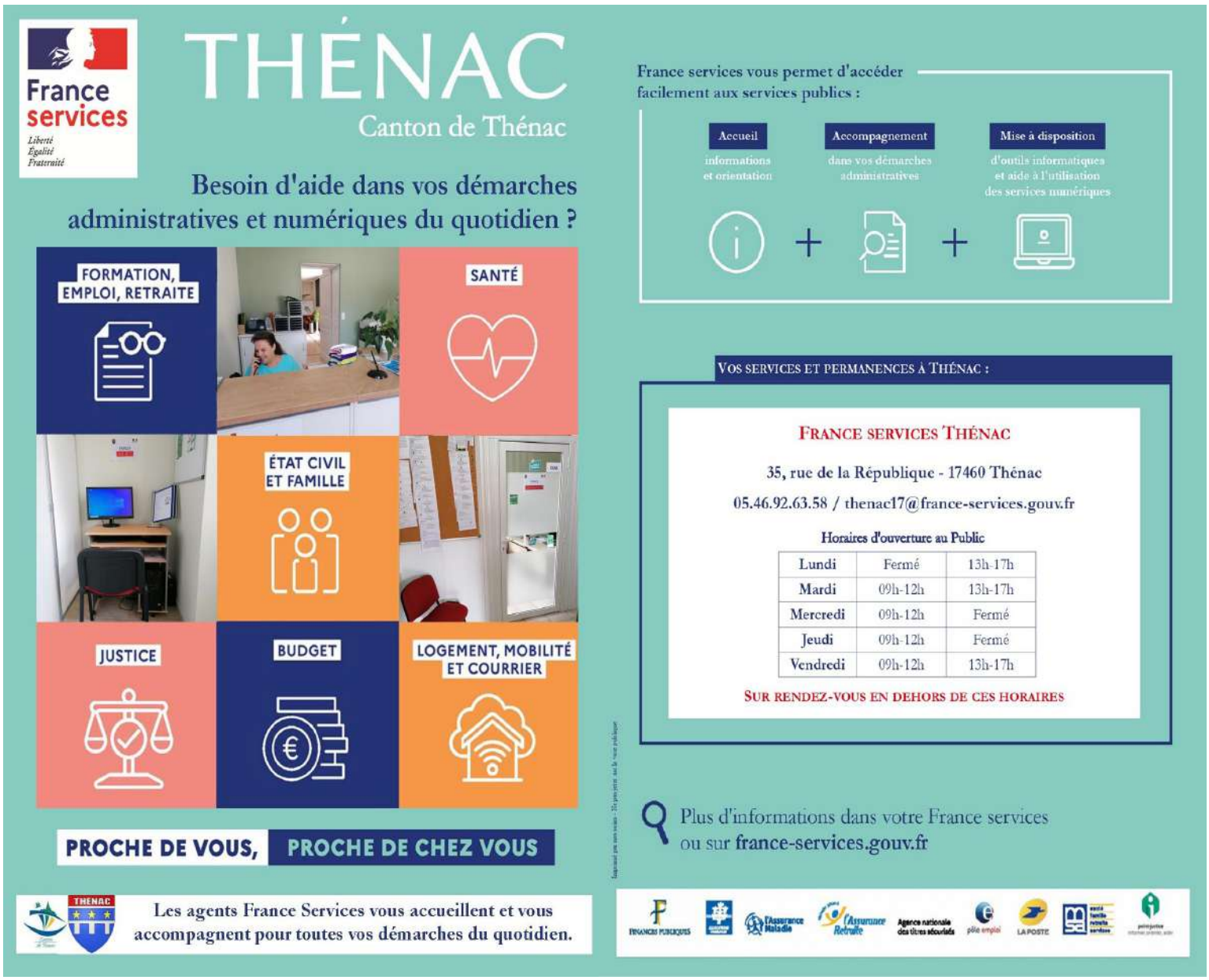

RÉNOVATION DU BÂTIMENT 1954

décembre 2022 à Août 2024

- Création d'une nouvelle cantine
- Création d'une grande salle multi-activités
- Rénovation de 6 salles multi-activités
- Création des nouveaux WC publics

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total du projet suivant APD y compris frais d'études TTC	***2 129 947.00 €***
Subventions à recevoir	***1 308 345.00 €***
• DETR	*488 520.00 €*
• DSIL	325 680.00 €
• Département	444 145.00 €
• Fonds de concours CDA	50 000.00 €
• Fonds propres	**821 702.00 €**

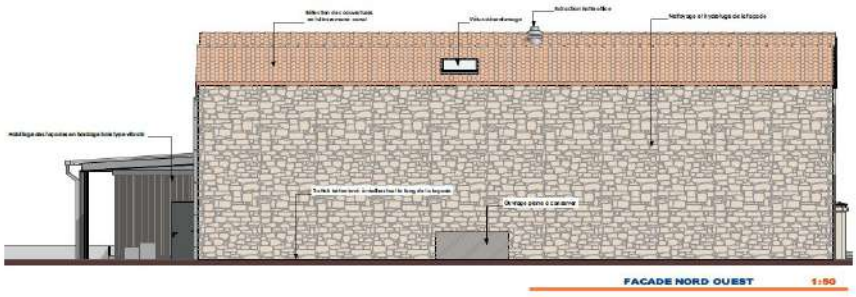

L'ensemble des travaux sur les bâtiments et les aménagements de la rue de la Paix vont durer jusqu'en **2024**.

Pendant cette longue période de travaux nous serons **contraints de procéder à des interdictions de circulation ou restriction d'usage dans le parc.**

La rue de la paix est interdite à la circulation sauf riverains et besoins pour le chantier.

S'agissant du parc Château Maguier nous sommes dans l'obligation de **limiter les espaces ouverts au public**.

Des barrières sont posées afin de délimiter les espaces.

Nous avons tout mis en œuvre afin de permettre la poursuite des activités, manifestations.

Les associations ont pu être relogées dans les salles restantes disponibles ou dans les bâtiments de l'EHPAD. A cette occasion **nous remercions la directrice Mme PARODY** pour son accueil.

BRÈVES

- **A LOUER**

Centre bourg de Thénac. Appartement 80m2 situé au 1er étage sans jardin, composé d'une pièce principale, cuisine aménagée-séjour, salle de bain, WC et 2 chambres.

DPE D - Loyer mensuel **510 euros**.

Appartement disponible à partir du **26 février 2023**.

Contacter la mairie de Thénac au 05.46.92.63.58.

- **SECURITE**

Afin de ralentir la circulation et sécuriser les piétons, des plots ont été installés rue du Fossé Doré, accompagnés de marquage au sol. Ce mobilier, mis en place par le syndicat de voirie, correspond à une expérimentation qui va durer de 1 à 3 ans avant des travaux définitifs, si le dispositif est concluant.

- **ABATTAGE**

La municipalité a dû procéder à l'abattage de plusieurs arbres dans le parc du château Maguier, afin d'en sécuriser l'accès. En effet, l'expertise réalisée a révélé un état sanitaire particulièrement préoccupant pour certains d'entre eux.

DIVAGATION D'ANIMAUX SUR LA COMMUNE

Depuis ces derniers mois, nous avons constaté une augmentation des chiens errants sur la commune, nécessitant l'intervention des agents ou des élus pour les récupérer. Plusieurs habitants nous ont signalé des chiens divagants dans les rues de la commune. Nous sommes dans l'obligation de vous rappeler les dispositions légales en la matière :

L'article L. 211-23 du Code rural considère comme étant en divagation « *tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de (...) la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Leur propriétaire devra répondre des dommages dont ils peuvent être la cause* »,

Plusieurs amendes, allant de la 2ème à la 4ème classe, sont prévues pour les propriétaires laissant divaguer leurs animaux.

Divagation : le coût des infractions

- 750 € maximum pour avoir laissé divaguer son animal (art. R. 428-6 du Code de l'environnement).
- 150 € maximum si l'animal errant est susceptible d'être dangereux (art. R. 622-2 du Code pénal).
- 450 € maximum si l'animal divagant blesse ou tue d'autres animaux domestiques (art. R. 653-1 du Code pénal).
- 150 € maximum pour laisser divaguer un animal sur les routes car « *tout animal doit avoir un conducteur* » (art. R. 412-44 à 412-50 du Code de la route).

LES BIODÉCHETS

Le tri des biodéchets arrive sur notre territoire.
Participez à l'expérimentation !

Ensemble, valorisons nos biodéchets.

Qu'est ce qu'un biodéchet ?

Tout ce qui est composé à 100% de matière organique : reste de repas, épluchures de fruits et de légumes, coquilles d'oeufs, marc de café, sachet de thé, essuie-tout usagé, pain, fleur fanée, croûtes de fromage, reste de viandes, poissons et crustacés...

Le tri des biodéchets pour tous

Chaque foyer peut trier ses déchets alimentaires pour alléger sa poubelle noire et faire un geste pour la planète.

Que deviennent les biodéchets ?

Les déchets collectés chaque semaine seront compostés et serviront, entre autres, aux agriculteurs locaux.

S'inscrire et s'informer

Mairie de Thénac
35, rue de la République
05.46.92.63.58
secretariat.mairie@thenac17.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi : 13h-17h
Mardi : 9h-12h/13h-17h
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h/13h-17h

Cette expérimentation ne concerne que les habitants du bourg qui, par manque de place, n'ont pas la possibilité d'installer un composteur sur leur terrain. Les bacs pour la collecte des biodéchets sont installés aux emplacements suivants :

- ***Au verger solidaire***,
- ***A côté du Point d'Apport Volontaire du parking de la route de Chermignac***,
- ***A côté du Point d'Apport Volontaire de la place de l'Egalité***,
- ***A côté des bacs du marché, place de la Liberté***.

Ces bacs, facilement identifiables grâce au visuel posé sur leur face avant, **seront collectés tous les lundis matin à partir du 2 janvier 2023**. Si l'équipe de collecte des biodéchets constate des erreurs de tri, elle le signalera à son responsable et le(s) bac(s) concerné(s) seront vidés avec les ordures ménagères le lendemain.

POUR RAPPEL

La Communauté d'Agglomération de Saintes nous informe rencontrer plusieurs problèmes lors du ramassage des ordures ménagères.

Quelques règles simples sont à respecter, pour éviter de nombreux désagréments, notamment le non ramassage des containers :

- **A** certains endroits, les bacs sont régulièrement mal orientés. Nous vous rappelons que depuis le passage à la redevance incitative, **les poignées doivent être mises côté chaussée**.
- **Il convient de sortir votre bac la veille du ramassage**, pour être certain qu'il soit bien prélevé. Les équipes passent parfois plusieurs fois dans certaines rues. Si votre bac n'a pas été vidé, c'est sans doute qu'il n'a pas été sorti à temps.
- **Veillez à ne pas surcharger votre poubelle** et **respecter la capacité de votre container**. Si des sacs jonchent le sol, ils ne seront pas prélevés. Vous avez le possibilité, pour du surplus exceptionnel, de vous **procurer des sacs violets estampillés CDA**, qui pourront être collectés en même temps que les bacs noirs d'ordures ménagères.
- **Rentrez votre bac** et ne le laissez pas encombrer le trottoir ou la chaussée.

PROJET JEUNES THÉNACAIS

C'est un projet original et novateur qui est proposé aux jeunes de la commune de Thénac.

Cette initiative part **d'un don de 4000 euros** effectué à la mairie par les membres de l'association **THENAC AVENIR**, suite à l'arrêt de leur activité, **au profit de la jeunesse thénacaise**.

Après étude, réflexions et prise de contacts, **la municipalité souhaite mettre en valeur la commune de Thénac et son patrimoine**, par la création d'un documentaire vidéo.

Sa particularité sera d'être tourné **entièrement en anglais** puisqu'il aura pour vocation de tisser du lien avec les acteurs institutionnels et scolaires de **Kansas City, dans le Missouri.**

Ce projet, qui comportera des modules **d'aide à l'écriture de commentaires en anglais et une initiation aux techniques d'écriture**, par un intervenant professionnel (Mr BOURDON, enseignant), pourrait déboucher sur un programme de **penpals** (correspondants) et, plus tard, un déplacement.

La mairie prendra en charge le coût de ce programme, estimé dans un premier temps à 1680€.

Si vous avez entre 11 et 17 ans, et êtes intéressés par ce projet novateur, n'hésitez pas à prendre attache auprès de la mairie, et plus particulièrement auprès de Mme DUJARDIN, adjointe au maire.

Photo de Patrick sur Unsplash

Thénac dans l'objectif

PARTICIPE A LA CREATION D'UN DOCUMENTAIRE VIDEO SUR LA COMMUNE

Rejoins nous !

Si tu as **11 ans et plus**

Si tu es intéressé(e) par le monde de la **vidéo** et de **l'audio**.

Si tu veux échanger avec des correspondants aux **Etats-Unis.**

Si tu veux te perfectionner en **anglais**

Si tu as **l'esprit d'équipe**

Inscrivez-vous auprès de Madame Dujardin à la Mairie ou par mail : joelle.dujardin@thenac17.fr

MUTUELLE TERRITORIALE

UNE MUTUELLE TERRITORIALE POUR LES HABITANTS DE THENAC

Mutualia
Entre nous, c'est humain

La Mairie de Thénac et Mutualia Alliance Santé (mutuelle de proximité à Saintes) ont créé un partenariat permettant à tous les habitants de la commune d'accéder à une offre de complémentaire santé avec plusieurs niveaux de garanties, à des tarifs privilégiés.

Compte tenu du coût actuel de la mutuelle dans un budget familial, les élus ont souhaité, avec ce projet solidaire, offrir à leurs administrés la possibilité de bénéficier d'une **garantie santé optimale à tarifs négociés,** palliant ainsi aux déséquilibres créés par la mise en place de contrats santé obligatoires dans les entreprises privées, qui laissent une partie de la population (inactifs, retraités, personnel de la fonction publique) hors des offres privilégiées.

A qui s'adresse cette offre ?

A tous les habitants de la commune, quel que soit leur âge, sans questionnaire de santé, sans délai d'attente, sans condition de ressources.

Quels avantages ?

- **Tarifs négociés**
- **4 niveaux de garanties** pour s'adapter aux besoins de chacun
- Des **conseillers Mutualia de proximité**, avec des permanences en mairie
- Un **remboursement simplifié** avec les principaux régimes obligatoires
- **Les plus :** Un réseau de **partenaires opticiens** et une **assistance 24h/24 et 7j/7**

N'hésitez pas à venir vous informer, obtenir un devis, et à comparer avec votre mutuelle actuelle.

www.mutualia.fr

Un conseiller se tiendra à votre disposition pour des rendez-vous à domicile

Votre conseiller de proximité : M. Alexandre Yacoub – **06.23.42.46.55**
Mutualia Alliance Santé - Agence de Saintes, 1 boulevard Vladimir

Mutualia Alliance Santé, mutuelle régie par le livre II du code de la Mutualité. Siren n° 403 596 265. Ne pas jeter sur la voie publique

INFO CITOYENNE

LE SAS À THÉNAC : CONSTRUCTION D'UN FOUR À CHAUX

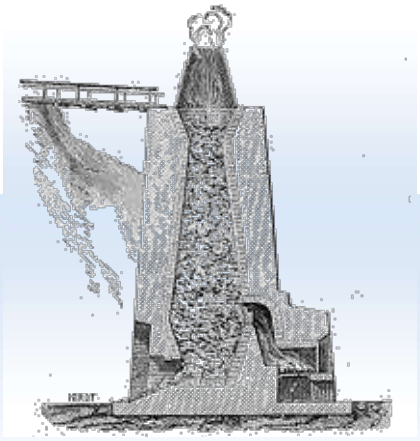

Lauréat de l'appel à projet 2022

Souhaitant encourager le démarrage et le développement d'initiatives économiques de proximité, la Communauté d'Agglomération de Saintes a lancé l'appel à projet annuel Économie Sociale et Solidaire (ESS), en collaboration avec la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS). Il s'est terminé le 30 septembre dernier.

7 projets ESS ont été sélectionnés par le jury ! Le SAS est un des lauréats.

L'association a comme projet la construction d'un four à chaux à THENAC, à la fois support d'insertion nouveau aux salariés en insertion et activité d'économie circulaire valorisant les résidus de pierre calcaire locale en partenariat avec Les Carrières de Thénac et de Saintonge.

La première étape portera sur la construction du four par les personnes en transition professionnelle au sein du SAS. Puis le four sera mis en chauffe avant le lancement de la phase d'expérimentation sur le second semestre 2023. Le four sera construit en pierre de taille de la carrière de THENAC.

Le besoin de financement du SAS porte sur les frais de matières premières, fournitures et la part salariale du projet de construction du four. La communauté d'agglomération de THENAC soutient financièrement le projet.

1e étape : 4 mois de construction en 2023.
2e étape : la mise en chauffe fin de l'année avec les premières expérimentations.

Le SAS :

L'association Le Sas développe des chantiers de restauration du Patrimoine, au service des habitants des territoires sur lesquels elle intervient, et des collectivités. Maçonnerie du Bâti Ancien, taille de pierre et peinture sont des domaines dans lesquels elle apporte savoir-faire et expertise. Le SAS intervient sur la rénovation de l'église à THENAC, deux chantiers ont déjà eu lieu.

RESTAURATION SCOLAIRE

Comment modifier ma réservation à la cantine ?

- En priorité, sur l'Espace Familles, en accédant depuis agglo-saintes.fr
- Par mail : education.enfance.famille@agglo-saintes.fr
- Par téléphone au 05 46 93 41 50 (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30)
- À l'accueil de l'agglomération, 12 boulevard Guillet Maillet, 17100 Saintes

www.agglo-saintes.fr

Saintes COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Cas 1 MON ENFANT DÉJEUNE À LA CANTINE TOUS LES JOURS.
→ Je n'ai aucune démarche à faire, la réservation quotidienne est automatique.

Cas 2 MON ENFANT DÉJEUNE À LA CANTINE RÉGULIÈREMENT (TOUS LES LUNDIS, PAR SEMAINE, PAR MOIS...).
→ Je dois me connecter sur l'Espace Familles et décocher les jours où mon enfant ne déjeune pas à la cantine.

Cas 3 MON ENFANT NE DÉJEUNE JAMAIS À LA CANTINE OU OCCASIONNELLEMENT.
→ Je me connecte sur l'Espace Familles pour annuler tous les repas automatiquement réservés, et si besoin, réserver seulement le jour où mon enfant va déjeuner à la cantine.

Cas 4 MON ENFANT DÉJEUNE À LA CANTINE MAIS JE N'AI PAS RÉSERVÉ SON REPAS.
→ Le repas sera facturé 0,50€ de plus que le tarif habituel.

Cas 5 J'AI RÉSERVÉ LE REPAS DE MON ENFANT, MAIS IL NE DÉJEUNE PAS À LA CANTINE.
→ Je dois prévenir l'agglomération :
- Je préviens en respectant le délai selon les exemples suivants, le repas ne sera pas facturé.
  - *Si mon enfant ne déjeune pas le lundi à la cantine, je dois annuler au plus tard le vendredi avant 10h.*
  - *Si mon enfant ne déjeune pas le mardi à la cantine, je dois annuler au plus tard le lundi avant 10h.*
  - *Si mon enfant ne déjeune pas le jeudi à la cantine, je dois annuler au plus tard le mardi avant 10h.*
  - *Si mon enfant ne déjeune pas le vendredi à la cantine, je dois annuler au plus tard le jeudi avant 10h.*
- Je ne préviens pas en respectant le délai, le repas me sera facturé.
- Je préviens en dehors de ce délai, car mon enfant est absent plusieurs jours, seul le 1er repas sera facturé.

8,26€, C'EST LE COÛT RÉEL D'UN REPAS POUR L'AGGLOMÉRATION

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL SAINTONGE-ROMANE

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Axe 3 : Lutter contre la précarité alimentaire / Liste des structures d'aides alimentaires

Structures	Services proposés	Conditions d'accès	Adresse	Heures d'ouvertures	Contacts
Secours populaire Français	Colis alimentaires d'urgences **Autres services :** - Aides vestimentaires et matérielles - Aides financières : Accès au logement/aux droits/Soins et prévention santé - Accompagnement éducatif et scolaire	Se présenter avec un justificatif de ressources et un justificatif de domicile suite à une demande réalisée par un travailleur social	3, Esplanade du 6ème régiment d'infanterie Rue Georges Martel 17 100 Saintes	Du lundi au vendredi de 14h à 16h30	**Tél : 05.46.74.36.32** **Mail :** **spf-saintes@wanadoo.fr**
Restos du cœur	Distribution alimentaire et colis alimentaires d'urgences **Autres services :** - Soutien retour à l'emploi - Micro-crédit - Conseils droit-justice-santé	Se présenter avec un justificatif de ressources et un justificatif de domicile	4, rue Gustave Courbet 17 100 Saintes	**Inscriptions :** mardi et jeudi matin / sur rendez-vous **Distribution + colis d'urgence :** du mardi au jeudi de 14h à 17h	**Tél : 05.46.74.46.08** **Mail :** **ad17.saintesfamilles@restosducoeur.org**
EPISOL	Epicerie solidaire réservée aux habitants de la ville de Saintes **Autres services ouverts à tous :** - Ateliers thématiques - Insertion sociale : accueil stagiaires, TIG, retour à l'emploi, stages écoles, formation professionnelle et bénévolat	**Pour l'épicerie solidaire :** Habiter à Saintes et être orienté par un travailleur social, se présenter avec une carte d'identité et un justificatif de ressources **Pour les ateliers thématiques :** Ouvert à tous sans conditions de ressources ni de localisation	9, rue Eugène Fromentin 17 100 Saintes	**Epicerie solidaire :** Lundi-Mercredi-Jeudi de 14h à 16h Vendredi de 10h à 12h **Réunions thématiques :** Voir planning : mca-episol.fr	**Tél : 05.46.90.66.58** **Mail :** **contact@mca-episol.fr**
Croix-Rouge Française	Aide alimentaire d'urgence **Autres services :** - Accueil social - Vestiboutique - Conciergerie solidaire - Aides financières/ bon vestiaire	Se présenter avec une carte délivrée par le CCAS, une carte identité et un justificatif de ressources. Accueil social sur rendez-vous et demande des services sociaux	4, place Emile Combes 17 100 Saintes	Du mardi au vendredi, de 14h à 17h	**Tel : 05.46.93.01.68** **Mail :** **ul.saintes@croix-rouge.fr**
Secours Catholique	Aide alimentaire : dépannage au cas par cas sous forme de bons d'achats **Autres services :** - Café causette : petit déjeuner ouvert à tous - Accueil personnalisé	Accueil personnalisé pour l'aide alimentaire sur rendez-vous Pas de conditions d'accès	10, rue Georges Clémenceau 17 100 Saintes	**Café causette :** 8h30 à 10h30 du lundi au vendredi et les dimanches de novembre à mars	**Tél : 07.57.41.35.99** **Mail :** **sc-saintes@wanadoo.fr**
Banques alimentaires Paniers solidaires en Pays Burlaud	Aide alimentaire et produits d'hygiènes	Être bénéficiaire du RSA ou adulte handicapé ou bénéficier d'une retraite minimum ou d'une indemnité chômage	Siège social à la Mairie de Burie 7, place de l'Hôtel de Ville 17 770 Burie	Tous les mardis, les semaines impaires, de 14h à 17h	**Tél : 06.78.23.79.79** **Mail :** **ba170@banquealimentaire.org**

Décembre 2022

Infos : info@agglo-saintes.fr

A NOTER

Carrières de Thénac

Sandrine Thevenet, nouveau sculpteur, est à l'œuvre à l'atelier des sculpteurs de Thénac. Si vous souhaitez lui rendre visite, merci de vous assurer de sa présence au :

06 05 32 04 55

sandrine.thevenet@gmail.com

Bienvenue...

De nouveaux professionnels se sont installés sur notre jolie commune. Bienvenue à :

Mr Chouc (maçonnerie, rénovation façades pierre de taille), **Mr Mendes** (réparations, achat et vente de véhicules), **Mme Chabot** (assistante maternelle), **Mr Fleur*** (magnétiseur humains/animaux), à son cabinet ou à domicile. Vous trouverez leurs coordonnées en fin de journal.

Passage de ciseaux

Après plus de 10 ans dans ces locaux, Véronique transmet son salon de coiffure à **Pauline Ménard** pour passer une retraite bien méritée.

Dynamique et motivée, avec **12 ans d'expérience** dans ce métier, Pauline saura vous sublimer et prendre soin de vous, en utilisant tout son savoir-faire : pour des techniques de coiffages/ mariages, des coupes (hommes, femmes, enfants). Retrouvez-la en mars, avec une nouvelle enseigne et de nouveaux horaires **(9h/19h mardi au vendredi, samedi 9h/13h).**

EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

Création de cette rubrique en conformité avec la législation. Les élus minoritaires n'ont pas souhaité, à ce jour, faire paraître un article.

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

En cette fin d'année, le Département définit ses orientations budgétaires pour 2023. Comme l'a souligné notre Présidente, Sylvie MARCILLY, cette année sera marquée par la conjoncture internationale, la guerre en Ukraine, la crise énergétique, les conséquences de la sécheresse … Malgré ce contexte, le Département de la Charente-Maritime, avec des finances bien gérées, souhaite poursuivre une politique d'investissements tout en faisant preuve de rigueur.

En 2023, notre programme d'actions va notamment comprendre :

- Le Plan Vélo du Quotidien,
- La signature des Contrats de Proximité avec les intercommunalités du Département afin de concrétiser ce partenariat qui a toujours existé. Cela va permettre aux intercommunalités de soutenir les communes dans leurs investissements.
- L'entretien des routes départementales,
- La prévention de l'enfance en danger,
- La poursuite du Plan Santé pour aider à l'installation des médecins sur nos territoires,
- Le Plan Jeunesse,
- La fin du déploiement de la fibre optique.

Dans notre canton de Thénac, des subventions ont été accordées aux communes pour les soutenir dans leurs actions. Dernièrement, ce sont par exemple, 25 000€ qui ont été accordés à la commune de Pérignac pour la construction d'une Maison de Santé. Le Département a également soutenu la création d'une aire de covoiturage de 10 emplacements à Tesson. Dans le cadre de sa politique énergétique, le Département a accordé une subvention de plus de 60 000 € à la commune de Courcoury pour l'installation d'un chauffage à géothermie desservant la Maison de la Seugne et des bâtiments communaux. Concernant les manifestations, le Département a soutenu la CDA de Saintes pour l'organisation de l'Escapade sur le Fleuve Charente, qui fut encore cette année une très belle manifestation.

Enfin, nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle et heureuse année 2023.

Sylvie MERCIER
Vice-Présidente du Département
Maire de Thénac
sylvie.mercier@charente-maritime.fr

Alexandre GRENOT
Vice-Président du Département
Maire des Gonds
alexandre.grenot@charente-maritime.fr

EN IMAGES

22 ET 23 OCTOBRE
Jardins et Saveurs d'Automne

16 OCTOBRE
Octobre Rose
Un grand nombre de marcheurs s'est donné une nouvelle fois rendez-vous pour cette grande cause. Les jeunes militaires se sont joints à l'évènement.

3 NOVEMBRE
Inauguration de l'espace France Services
En présence de Mr le Préfet Nicolas BASSELIER, Mme la sous-préfète de Saintes Véronique SCHAAF, Mme la Présidente du Conseil Départemental Sylvie MARCILLY.

7 NOVEMBRE
Ravivage de la flamme de la Nation au Gonds
Cérémonie présidée par Mme Patricia MIRALLES, secrétaire d'état auprès des armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire.
La flamme est située sous l'arc de triomphe à Paris au-dessus du soldat inconnu. Le 11 novembre 1923, en présence de 300 000 personnes, fut allumée pour la première fois par André MAGINOT ministre de la Guerre, la flamme du souvenir. C'est l'âme du peuple français.
Aujourd'hui, c'est la Flamme de la Nation qui représente tous les morts pour la France de toutes les générations. Cette Flamme est ravivée chaque jour, depuis novembre 1923. Le relais sacré, ambassadeur itinérant de la flamme de la Nation. Sa vocation est de porter la Flamme sur des lieux de mémoire et de participer à des cérémonies exceptionnelles. Ainsi le symbole de la Flamme rappelle le sacrifice des tous ceux qui sont morts pour la France et exprime, par sa présence, la reconnaissance de la Nation tout entière.

La Flamme ravivée a été déposée au monument aux morts de THENAC lors de la commémoration du 11 Novembre en présence de très nombreux Thénacais.

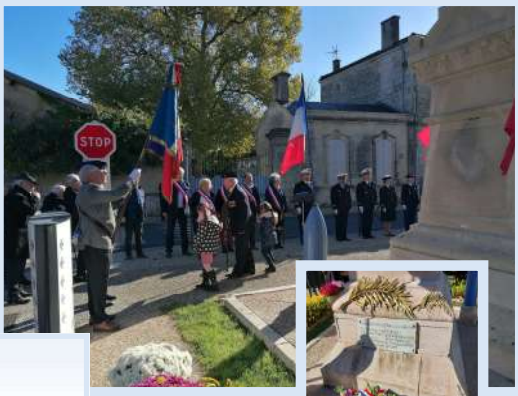

11 NOVEMBRE

Commémoration et repas des anciens

Cérémonie de commémoration avec la flamme ravivée, en présence du colonel et du piquet d'honneur de la base aérienne 722, suivie du traditionnel repas dansant.

12 NOVEMBRE

Les irlandais s'invitent à Thénac

Grande soirée et grande ambiance avec les Trèfles des Clayes.

18 NOVEMBRE

Réunion publique

La mairie a organisé une réunion publique pour présenter les réalisations et projets à venir, notamment le dossier de la salle 1954, restaurant scolaire et salles associatives.

2 DÉCEMBRE

L'heure civique

Organisation de plusieurs actions de sensibilisation : distribution de tracts sur le marché de Thénac, rencontre intergénérationnelle entre lycéens et résidents de l'EHPAD.

25 NOVEMBRE

Téléthon

Spectacle de danse et retraite aux flambeaux de l'ASTC.

17 ET 18 DÉCEMBRE

Festivités de Noël à Thénac

Des sapins sur le rond-point de la route de Saintes, des rennes tirant un traîneau en façade du château Maguier : Noël a visiblement inspiré la commune de Thénac, plus particulièrement les personnels du service technique, à qui reviennent ces initiatives décoratives, réussies. Les enfants et les parents ont pu assister à toute une série de réjouissances sur un grand week-end festif qui a commencé dès le vendredi à l'école de Thénac et organisé par les parents d'élèves. Puis le samedi, les festivités ont continué avec théâtre, arrivée du père noël et ses cadeaux, goûters pour les enfants.

Feu d'artifice dans le parc du château en présence de nombreux parents et enfants.

20 JANVIER 2023

Vœux du maire

Forte affluence pour la cérémonie des vœux 2023.

AGENDA - DATES A RETENIR

Ce programme est prévisionnel et susceptible d'évoluer en fonction des règles sanitaires et de la finalisation ou pas de certains projets.

21 FÉVRIER

LE CARNAVAL S'INVITE À L'ÉCOLE

Organisé par l'association des parents d'élèves CAP THENAC

—

24 FÉVRIER

SOIRÉE RACLETTE

Salle Hélène Neveur

Organisée par CAP THENAC

—

31 MARS AU 2 AVRIL

FESTIVAL EVASION

Organisé par l'EP2L

Salle Hélène Neveur

—

2 AVRIL

RANDO VTT ET MARCHE

Organisée par l'ASTC

—

6 ET 7 AVRIL

CHASSE AU TRÉSOR À L'ÉCOLE

Organisée par CAP THENAC

6 ET 7 MAI

FOIRE AUX FLEURS DE THÉNAC

De nombreux exposants, fête foraine, brocante, course pédestre,…

Participation des associations thénacaises : CAP THENAC, Le Chœur Athenus, EP2L, ASTC...

Parc du château Maguier

6 ET 7 MAI

LIBRAIRIE ÉPHÉMÈRE

Organisée par l'EP2L

7 MAI

COURSE PÉDESTRE LA THÉNACAISE

Organisée par l'ASTC

—

13 MAI

CONCOURS "SI TU LISAIS À VOIX HAUTE"

Organisé par l'EP2L

Salle Hélène Neveur - 16h

13 ET 14 MAI

LOTO À RÉTAUD

Organisé par CAP THENAC

—

15 MAI

MATINÉE DE JEUX COLLABORATIFS À L'ÉCOLE DE THÉNAC

Organisée par CAP THENAC

—

4 JUIN

TOURNOIS DE PÉTANQUE

Organisé par CAP THENAC

Parc du château Maguier

—

30 JUIN

FÊTE DE L'ÉCOLE DE THÉNAC

Ne manquez pas d'aller visiter le site Internet de la commune, pour vous informer au quotidien **www.thenac17.fr**

Le Chœur Athénus
https://www.choeur-athenus.fr

Suite au succès de son concert de Noël, **le Chœur Athénus** envisage de donner en juin prochain un nouveau concert à Thénac.

Aussi, tous les lundis depuis janvier, la trentaine de choristes, sous la direction de leur chef de chœur, travaillent à interpréter les œuvres du futur programme : des morceaux de musique sacrée, des extraits d'opéras, et des chants populaires.

À l'heure où nous publions cette annonce, il ne nous est pas encore possible de préciser le jour ni l'horaire du concert de juin. Nous le ferons par voie d'affichage et de communiqué de presse.

Que celles et ceux qui souhaiteraient venir chanter sachent que le début des répétitions d'un nouveau programme est une opportunité pour s'intégrer facilement à un ensemble vocal. Qu'ils sachent également que **le Chœur Athénus** aura plaisir à les accueillir, quelque soit leur niveau de chant ou de lecture de la musique.

Contact : 06 61 72 86 70

ASTC

L'ASTC vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023.

Nous vous attendons nombreux pour la rando VTT et la marche du **2 avril 2023**, ainsi que pour la Thénacaise du **dimanche 7 mai 2023**.

Rendez-vous vous est donné pour le gala de fin de saison, la première quinzaine de juin, au forum du Vegas à Saintes.

Amitié

Tous les **jeudis de 14 h 30 à 17 h 30**, le **Cercle de l'Amitié de Thénac** a repris ses activités depuis septembre, mais nous sommes maintenant dans une **salle prêtée par l'Ehpad** Les Jardins des Hauts de Thénac**.** Cette salle est **située dans le parc** de l'Ehpad mais séparée des locaux pour les résidents. Tous nos remerciements à la directrice de l'Ehpad qui nous laisse la salle les jeudis après-midi et certains lundis.

Les **activités** restent les mêmes :

- Tricot, crochet, broderie, les débutants trouveront de l'aide pour démarrer un projet.

- Jeux de société, tarot, belote et autres.

Nous comptons relancer les ateliers à thèmes avec inscription préalable. Ils auront lieu le lundi après-midi de 14h15 à 16h30 dans la salle habituelle à côté de l'Ehpad.

Les réunions sont également l'occasion de briser la solitude et de prendre des nouvelles les uns des autres ainsi que d'échanger entre nous.

Deux sorties avec repas sont également prévues cette année. Nous vous en dirons plus une prochaine fois !

L'**adhésion** est de **20 €** (30 € pour un couple) à partir du jeudi 19 janvier à verser en une ou plusieurs fois.

Depuis Septembre 2022 la friperie a déménagé dans un nouveau local,

8 rue des maisons blanches - 17460 Thénac

Venez faire de bonnes affaires à petits prix !

Contacts : 0613599221 / 0661509492

6 et 7 mai 2023

THENAC

FOIRE AUX FLEURS

L'écriture prend le large

Nos belles évasions 2023

Nos belles évasions de 2023 nous feront partager émotions, voyages et lectures.

Festival ÉVASION de Thénac
31 mars/1/2 avril 2023
L'Écriture prend le large

Le festival de Thénac a choisi de garder désormais le titre « Festival Évasion ». Vous n'oublierez pas les rencontres avec les grands voyageurs qui vont vous amener en Mongolie, en Amazonie, en Colombie ou encore en Indonésie. Vous admirerez le talent de ceux qui voyagent les crayons à la main. Vous évoquerez le célèbre écrivain Pierre Loti. Vous assisterez à la remise du 1er Prix Au Large Au Loin. Films, conteurs, artistes ateliers, rencontres littéraires et table ronde, le festival vous offre, un florilège d'occasions de vous évader !

Suivez toutes les informations sur le déroulement du festival sur notre page Faceboook et sur **www.salondulivrethenac.fr**

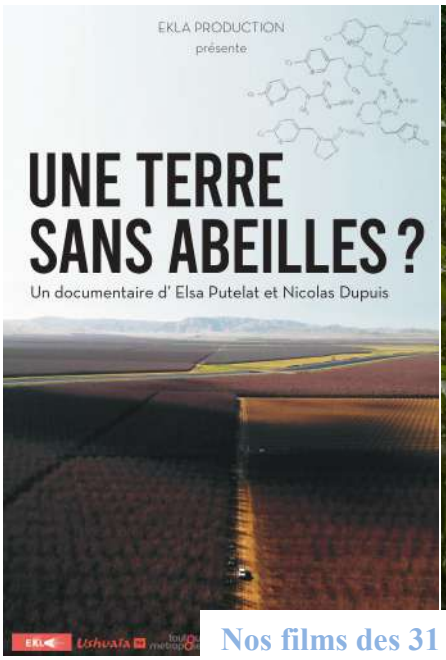

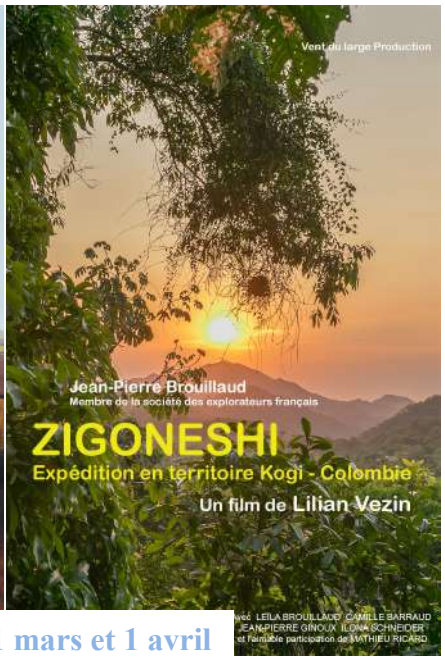

Nos films des 31 mars et 1 avril

DATES 2023 À RETENIR

25 février - Rencontre avec Michel Teodosivic – Conversation avec l'ancêtre
31 mars au 2 avril - FESTIVAL ÉVASION
6 & 7 mai - Librairie éphémère
13 mai - Concours de lecture à voix haute

THÉNAC
31 MARS
1 & 2 AVRIL
2023
Festival
L'ÉVASION
16 ème édition
Sur les pas de Pierre Loti
FILMS
LIVRES
DÉDICACES
RENCONTRES
ANIMATIONS
L'Écriture prend le large
www.salondulivrethenac.fr
RÉGION Nouvelle-Aquitaine
sofia
la culture avec la copie privée
THÉNAC
la Charente Maritime

NUMÉROS UTILES

SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18
TOUTES URGENCES *Numéro prioritaire, européen et fonctionne avec mobiles et fixes*	112
SMS OU FAX *Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre*	114

Centre antipoison 05.56.96.40.80
Centre-antipoison@chu-bordeaux.fr
L'adresse e-mail ne doit pas être utilisée pour un premier contact à caractère d'urgence médicale. (Téléphonez), sauf impossibilité avérée de liaison téléphonique avec le centre antipoison.

Enfance en danger 119
Violences aux femmes 3919
EHPAD 05.46.92.90.90
Infirmier Jean-Louis Granouillit 06.80.68.73.67
Cabinet médical Dr Sophie N-Guyen 05.46.92.60.50
Cabinet ostéopathe Christophe Conjeaud.. 05.46.74.10.65
Ostéopathe à domicile Ninon Tissot-Bez.. 07.78.10.23.22
Espace Nature ô - Réflexologie/Reiki..... 06.80.70.36.89
Philippe Fleur - Magnétiseur..... 06.16.06.96.40

École de Thénac 05.46.92.26.07
Cantine 05.46.92.21.39
Garderie périscolaire 05.46.92.22.75
Salle Hélène Neveur 05.46.92.61.94
La poste 05.46.92.20.31
CDA Saintes 05.46.93.41.50
Déchetterie Saintes 05.46.98.07.19

NOS COMMERÇANTS & ARTISANS

Professionnels du bâtiment

Carreleur Francis Bouillaud 06.82.22.25.42
Menuiserie Ébénisterie Philippe Bouillaud 06.81.43.61.48
Plomberie Puydoyeux Courivaud 06.15.13.66.49
Métallerie-Serrurie Yohan Ambert..... 06.24.01.37.10
Carrière de Thénac et de Saintonge CTS 05.46.92.79.69
Patrick Rabiller bâtiment plâtrerie carrelage 05.46.92.68.92
Menuiserie Gaudin fabricant, poseur 05.46.92.64.17
Morand Terrassement, accordements, assainissements 06.63.00.59.04
Duché Kévin Peinture-Décoration..... 06.59.22.51.41
SAS Fuites et Mesures 06.70.97.43.90
BATELEC 17 - Electricien 06.13.81.83.88
CCR Chouc Cyril - Maçonnerie/Rénovation. 07.80.55.42.15

Commerces et Services

Domaine des Chais 05.46.91.05.74
Véréthi'f coiffure 05.46.92.60.41
Giragri 17 Transport Hélicoptère 05.46.92.20.23
Léon Nettoyage façade, toiture 05.46.74.01.01
Épicerie 05.46.74.76.42
Le Thénacais, tabac, presse 05.46.97.59.30
Boulangerie Boulestier 05.46.74.13.22
Maud Debusschère, Agent immobilier 06.98.00.06.72
Société Les Cardinaux - Chauffeur privé ... 06.50.41.05.04
Jimmy Labrieux - Conseiller immobilier.... 06.81.04.64.45
Hits communication - informatique..... 06.51.81.08.76
Lydie Yonneau Restauration LYR..... 06.68.33.98.15
Sophie Belluel Créatrice objets/bijoux..... 06.35.92.22.26
Boucherie Cédric Dumousseau..... 09.73.89.62.11
MS AUTO SERVICES Mendes..... 07.68.16.39.60

Si vous souhaitez que votre entreprise figure sur cette page, merci de bien vouloir nous faire parvenir vos noms, coordonnées et qualités.

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Audrey ALLU	06 45 13 64 32	9 rte de Rétaud	17460 Thénac
Nathalie BOURDY	06 60 17 80 06	2 rue Démocratie	17460 Thénac
Margaux CHABOT	06 67 46 24 31	21A rue de la Motte	17460 Thénac
Valérie CHOBLET	06 80 96 18 36	8 chemin Jousset	17460 Thénac
Valérie DEFREMONT	06 85 75 73 20	25 rue Théatre romain	17460 Thénac
Stéphanie DELAGE	05 46 93 27 17	7 imp du puits mauds	17460 Thènac
Corinne EVEN	07 86 26 38 58	2 rue Camélias	17460 Thénac
Nadine FAVRE	05 46 92 69 23	8 route de Préguillac	17460 Thènac
Florence GASNIER	06 83 57 35 31	7 rue Marseillaise	17460 Thénac
Monique LILLO	06 60 90 11 19	8 rue Bonchamp	17460 Thénac
Cynthia PAQUIER	06 81 42 07 13	9 rue des bois verts	17460 Thénac
Catherine RABILLER	05 46 92 66 45	47 rue des Mauds	17460 Thénac
Stella RAUD	07 85 20 40 84	1 rue Mimosas	17460 Thénac
Gladys ROUDIER	06 11 24 90 06	5 rue JJ Rousseau	17460 Thénac
Lucette SAUZEAU	09 71 43 27 58	45 route des Mauds	17460 Thénac
Suzy SEUGNET	05 46 92 57 72	6 Imp du puits des Mauds	17460 Thénac
Sonia VERNON	06 45 26 21 93	La Guichardière	17460 Thénac